

NOM de l'école  
RPI : Boutigny – St Fiacre - Villemareuil

Procès-verbal du Conseil d'école  
Année scolaire 2021/2022

Tél : Fax : Courriel : ce.0770265v@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle x Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre	<b>Date</b> Le 18/03 /2022 De 18h à 19H10
---	--	---	---

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"><li>● Mme ZANNIER</li><li>● Mme CHASTEL</li><li>● Mme LABRANQUE</li><li>● M. ALLEGRE</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Mme DE CARVALHO</li><li>● Mme FENIZ</li><li>● Mme VINXENDOU</li></ul>
IEN ou son représentant	● Monsieur Moulhiac (invité de droit)	
DDEN	● Madame Van Den Hende (invitée- non venue)	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"><li>● M. RHODE</li><li>● Mme DIERCKENS</li><li>● Mme HORTA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Mme PEULT</li><li>● Mme DOS SANTOS</li><li>● Mme LECERF</li></ul>
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"><li>● M. MATEU Premier adjoint Villemareuil</li><li>● M. LABRANQUE Premier adjoint Boutigny</li></ul>	
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"><li>● M. Bonnerave (Président du SIVU)</li><li>● Mme BELARD (association garderie)</li><li>● Mme LATERRADE (cantine)</li></ul>	
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Monsieur Moulhiac (Inspecteur de l'Éducation Nationale)</li><li>● M. ROBIN (maire de Boutigny)</li><li>● M. LOURDELET (maire de St Fiacre)</li><li>● Mme BARADJI</li><li>● Mme LEDU</li><li>● M. TASSIN (maire de Villemareuil)</li></ul>	

Président de séance : Mme ZANNIER Anaëlle	Secrétaire de séance : Mme LABRANQUE Laurence
---	---

**ORDRE DU JOUR CONSEIL D'ÉCOLE N°2**

- 1/ Effectifs en cours et à venir
- 2/ Les procédures du 1<sup>er</sup> degré – absentéisme.
- 3/ Budget 2022
- 4/ La garderie
- 4/ PPMS
- 5/ Sorties scolaires réalisées et prévues
- 6/ Questions des représentants des parents d'élèves
- 7/ Remerciements
- 8/ Date du prochain conseil d'école.

**1/ Effectifs en cours et à venir au 18/03/2022 :**

Mme Zannier rappelle les effectifs en cours et à venir :

Actuellement
<u>Boutigny</u> : <b>4 classes</b> réparties en : - <b>24 PS - MS</b> : 14 PS – 10 MS - <b>24 PS- MS</b> : 11PS – 13MS  25 GS MS : <b>21 GS 4 MS</b>  22 CP-CE1 : <b>11 CP 11 CE1</b>  <b><u>Total</u> : 95</b>
<u>Villemareuil</u> : (3 niveaux : CP - CE1 - CE2) <b>2 classes</b> : Classe de CP-CE2 : 25 : 16 CP – 9 CE2 Classe de CE1/CE2 : 24 : 16 CE1 – 8CE2  <b><u>Total</u> : 49</b>
<u>Saint Fiacre</u> : (2 niveaux : 20 CM1 - 23 CM2) <b>2 classes</b> : Classe de CM1 : 20 élèves Classe de CM2 : 23 élèves  <b><u>Total</u> : 43</b>

Soit un total de 187 élèves sur le RPI.

### **Effectifs à venir (2022-2023)**

PS : 7 St Fiacre – 4 Villemareuil – 14 Boutigny + 3 nouvelles en prévisions : 28

MS : 25

GS : 26

CP : 24

CE1 : 27

CE2 : 29

CM1 : 16

CM2 : 20

Soit un total de **195 élèves** sur le RPI.

### **2/ Procédures 1<sup>er</sup> degré :**

**Mme Zannier rappelle les procédures suivantes concernant l'absentéisme:**

Pour 4 demi-journées non justifiées, le directeur ou la directrice rencontre les parents afin de faire un point sur les absences. L'information est transmise à l'inspecteur qui envoie un courrier postal aux parents faisant un rappel à la règle (instruction obligatoire, 135€ d'amende voire 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende). Une information préoccupante peut être faite.

Pour 10 demi-journées non justifiées : une IP est faite, le dossier de l'enfant est envoyé à l'Inspectrice Académique.

Il est important et primordial d'appeler l'école dès l'absence de votre enfant. Il faut également faire un mot écrit sur le cahier de liaison ou sur Classroom afin d'indiquer la raison de l'absence ainsi que sa durée.

Concernant les cas de COVID, il est important de transmettre toutes les informations lorsque votre enfant est positif ou cas contact. En ce qui concerne les cas contacts, la procédure est différente si c'est intrafamilial ou non.

### **3/ Budget 2022**

M BONNERAVE a indiqué que le budget de toutes les classes du RPI était le même, à savoir : - 700€ pour les fournitures scolaires à utiliser chez CYRANO.

- 500€ pour les transports scolaires
- 100€ pour un projet pédagogique

Concernant le budget « livres » pour notamment renouveler les manuels scolaires, Mme Zannier demande à M. Bonnerave si le budget est de 1000€ pour le RPI. M. Bonnerave indique que le budget n'est pas fixe et qu'il faut envoyer les devis afin qu'ils soient étudiés. M. Bonnerave indique également que les demandes pour les écoles de Saint Fiacre et de Boutigny ont été acceptées (équipements sportifs).

Mme Zannier rappelle qu'une demande a été faite pour un intervenant en éducation musicale pour les trois écoles. Les écoles sont en attente d'un retour.

### **4/ La garderie**

Certains parents s'interrogent sur l'avenir de la garderie. Mme Zannier laisse la parole à Mme Bélard. Mme Bélard indique qu'il y a une AG qui se tiendra le 1<sup>er</sup> avril. Elle indique qu'il y a un manque d'animatrices, elles ne sont actuellement que deux. Il y a 102 inscrits. Mme Bélard indique que la garderie restera ouverte jusqu'à la fin de l'année scolaire mais aucune confirmation pour la rentrée.

M. Mateu et M. Bonnerave rappellent l'importance de l'engagement des parents dans l'association qu'est la garderie.

Un nouveau point sera fait lors du troisième conseil.

### **5/ PPMS**

Mme Zannier indique que les PPMS ont eu lieu fin novembre et se sont bien déroulés. Il n'y a rien à signaler.

### **5/ Sorties scolaires réalisées et prévues**

Mme Zannier indique les différentes sorties réalisées et prévues :

#### **A Boutigny :**

- 17 décembre : spectacle de Noël – ombres chinoises.
- Le 17 juin – journée kapla.
- Le 22 mars spectacle du cirque Boui-Boui le matin
- Classe cirque du 16 au 20 mai.

#### **A Villemareuil :**

- Cinéma, Ballet Casse-Noisette, le vendredi 18 février.
- Le 22 mars spectacle du cirque Classe cp-ce2 le matin
- Classe cirque du 16 au 20 mai Classe cp-ce2
- Le 12 mai, explorateur

#### **A Saint Fiacre :**

- Le jeudi 21 avril 2022, visite du musée de la grande guerre + circuit sur les différents lieux de bataille pour les deux classes.
- Intervention de l'infirmière scolaire pour aborder l'éducation à la sexualité avec les CM2 courant mai.

### **6/ Questions des parents d'élèves**

Mme Zannier reprend les questions des parents d'élèves :

#### **Les stores de la classe ont-ils été installés? Si non à quelle date seront-ils posés?**

M. Bonnerave indique qu'ils n'ont pas été commandé mais qu'un devis avait été fait. M. Bonnerave affirme que les stores et les rideaux seront posés durant l'année 2022.

#### **Avons-nous des nouvelles concernant l'étude?**

M. Bonnerave indique qu'aucun enseignant avait répondu à sa demande. M. Allègre répond que nous attendions des précisions sur l'endroit où se déroulerait l'étude. M. Allègre, Mme Zannier et Mme Feniz indiquent qu'ils sont volontaires pour faire l'étude. Mme Feniz indique qu'elle est volontaire pour le faire à Boutigny et Mme Zannier et M. Allègre sur Saint Fiacre.

Les représentants de parents d'élèves indiquent qu'ils feront un sondage auprès des parents pour connaître le nombre d'intéressés.

**Beaucoup de repas à la cantine ont été annulés pour cause de Covid , serait-il possible de reporter l'argent perdu des repas au mois d'après par exemple ? comme un crédit ?**

Mme Laterrade indique que le fournisseur API ne peut faire de remise. Les plats sont payés et préparés avant 10h du matin, il n'y a donc aucune possibilité de crédit.

**- Les repas « non annulés » sont ils distribués aux enfants ? Sont ils donnés à des associations ?**

Concernant les repas, il y a possibilité de venir récupérer son repas. Toutefois, Mme Laterrade indique que certains parents qui avaient demandé à récupérer le plat ne se sont pas déplacés. Mme Laterrade indique que les repas ne sont pas donnés aux associations.

**- Pour la cantine, y aura-t-il une embauche supplémentaire ?**

Une nouvelle personne est à l'essai à partir de lundi 22 mars sur Saint Fiacre.

**- Existe-t-il un document attestant de l'absence des maitresses et donc justifiant une éventuelle absence au niveau de nos activités professionnelles ?**

Mme Zannier indique qu'un document est transmis à la demande des parents. Cette attestation est nominative.

**- Concernant le manque d'ATSEM, avez-vous trouvé une solution pour cette année et les prochaines années ?**

Monsieur Bonnerave précise que Magalie est présente jusqu'en juin. Il y a donc trois agents territoriaux avec des CAP petite enfance faisant fonction d'ATSEM sur l'école.

### **7/ Remerciements**

L'école de Saint Fiacre remercie M. Lourdelet pour la construction du préau.

**8/ Date du prochain conseil d'école : vendredi 17 juin 2022 à Villemareuil.**

Signature du président de séance :  
Mme Zannier

Signature de la secrétaire :  
Mme Labranque

